

Mobilisation autour du covoiturage en Coeur d'Yvelines

Du 13 au 16 avril prochain, l'association Pouces d'Yvelines mène une campagne d'incitation à l'utilisation de l'application Rezo Mobicoop* auprès des habitants de Coeur d'Yvelines. Objectif : faire que les mobilités organisées représente une part croissante de nos trajets quotidiens intervillages et domicile-travail.

L'association Pouces d'Yvelines qui assure la promotion de Rezo Mobicoop sur le territoire de la communauté de communes, organise en liaison avec les 31 communes de la Communauté de Communes de Coeur d'Yvelines et avec les trois associations en transition du territoire (Beynes en Transition, Villages d'Yvelines en Transition et le Montfortois en Transition), une série d'actions de sensibilisation à proximité des gares, des commerces et marchés, des établissements scolaires, des entreprises, pour sensibiliser les habitants du territoire à la pratique du covoiturage et de l'auto-stop organisés pour se déplacer occasionnellement comme au quotidien.

En 2019, la communauté de Communes de Coeur d'Yvelines avait mis en place plus de 160 points d'arrêts matérialisés répartis sur les 31 communes de Coeur d'Yvelines à l'intention des utilisateurs de l'application Rezo Mobicoop décliné en deux offres : Rezo Pouce pour l'auto-stop et Rezo Covoit pour organiser en amont ses trajets.

Durant toute la période de Covid, ce dispositif original n'a cependant pas pu être valorisé à sa juste mesure.

C'est pourquoi cette campagne vise aujourd'hui à inviter le plus grand nombre de nos concitoyens à s'inscrire sur l'application Rezo Mobicoop afin d'enrichir et de diversifier l'offre de déplacements quotidiens sur le territoire de Coeur d'Yvelines.

Il sera possible d'échanger avec les équipes de bénévoles :

- aux abords des gares de Plaisir Grignon, de Beynes et de Montfort-Méré le jeudi 13 avril, de Garancières et de Villiers Saint-Frédéric le vendredi 14 avril
- au lycée Jean Monnet de La Queue-lez-Yvelines pendant le temps de cantine le vendredi 14 avril de 11h30 à 13h30
- sur les marchés de La Queue-lez-Yvelines le samedi 15 avril matin, de Beynes et de Jouars-Pontchartrain le dimanche 16 avril matin
- au G20 de Beynes et Auchan de La Queue-lez-Yvelines le samedi 15 avril
- un café mobilités le samedi 15 avril de 10 à 12h00 à la salle des fêtes de Villiers-le-Mahieu.

Les inscriptions à Rezo Mobicoop seront également possibles sur papier aux accueils des mairies. Enfin, une campagne d'affichage sur les lieux de vie et des messages sur les réseaux sociaux viendront appuyer cette campagne.



Il est en effet possible de construire un autre système de mobilité qui permette d'accélérer la transition écologique en mettant en place une mobilité plus inclusive. Qu'il s'agisse d'auto-stop organisé ou de covoiturage au quotidien, cette offre de mobilités mutualisées répond plus que jamais à des enjeux prioritaires :

Faire des économies

Près de 13,3 millions de personnes rencontrent des difficultés pour se déplacer au quotidien (absence de moyen de transport, dépenses de carburant élevées, véhicule vieillissant, longs trajets sans alternative à la voiture, etc.) et sont dans une situation de précarité mobilité. (*Baromètre des mobilités du quotidien*). Une voiture coûte 5 000 € par an en moyenne aux ménages français, soit 10 à 12 % de leur budget. Pourtant, elle reste plus de 95 % de son temps en stationnement. (*Ademe*)

En partageant les coûts inhérents à l'utilisation de son véhicule, on fait une économie substantielle, y compris en carburant.

Le gouvernement a d'ailleurs mis en place depuis janvier dernier une incitation** au covoiturage dont MOBICOOP est partenaire, avec des conditions financières non négligeables.

Pour les communes, c'est le moyen de réduire le nombre de véhicules/jour dans une traversée des villages associée à la dégradation des chaussées, et d'assurer plus de sécurité sur les voies et leurs abords.

Préserver notre environnement et notre santé

Plus d'1/3 des gaz à effet de serre de la France sont dûs aux transports et 51 % sont dues aux seules voitures particulières (*Ademe*).

En milieu rural, la voiture représente 70% des déplacements, dont la moitié ne dépasse pas les 5 kms. Limiter le nombre de véhicules circulant réduit la pollution de l'air et des sols (particules fines, dioxyde d'azote), mais aussi les pollutions sonores.

Créer du lien social

Se déplacer est indispensable, et les moyens à disposition sont parfois limités ou inexistants. Aussi les occasions de faire profiter quelqu'un de son voyage, même court, sont toujours vertueuses : les étudiants et lycéens, les actifs dont les horaires de travail sont de plus en plus lissés, les personnes qui ont des difficultés à conduire, celles qui n'ont pas de véhicule... C'est aussi un moyen de mieux se connaître au plan local et de venir en aide à ses voisins. La culture du partage prend tout son sens à travers la mobilité!

Enfin côté entreprises, publiques ou privées, la mobilité des salariés est à prendre en compte dans toute démarche de transition écologique ou de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). La Loi d'Orientation des Mobilités***(LOM) prévoit un certain nombre d'outils défiscalisés, comme le forfait mobilités durables pour encourager l'employeur à proposer des mesures financières incitatives. Là aussi Mobicoop, à travers son offre, peut les accompagner.

Contacts:

Médias: Pascale PESSEY-MARTINEAU 06 09 22 34 55

lemontfortoisentransition@gmail.com

Pouce d'Yvelines : Armel PITOIS 06 72 54 32 22

contact@poucedyvelines.fr

^{*}https://www.mobicoop.fr

^{**}https://www.ecologie.gouv.fr/covoiturage-en-france-avantages-et-reglementation-en-vigueur

^{***&}lt;u>https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039666574</u>